

*Datation : ca 340-330 av., voir commentaire.*

Λυκώτα νιὸς ἐπανέθετο  
θέωι [’Αλέ]ξῳ (*vel simile*) Λυκόφρονος  
μάντει καὶ ἱερομνάμονι ;

θέωι Lhôte : θεῶι DVC  
[’Αλέ]ξῳ *vel simile* Lhôte

*Est-ce le fils de Lykôtas qui a refermé le sceau pour son oncle (Ale)kos fils de Lykôphrôn, devin et hiéromnamon ?*

Bien que le texte soit lisible et presque complet, il reste fort obscur : dans la lacune de trois lettres, on ne peut que restituer un anthroponyme au datif. La principale difficulté est d'interpréter le moyen ἐπανέθετο, qui n'est attesté que trois fois :

- *LOD* n° 134, *quod vide*.
- DVC 113B ἦ ἐπανέθετο; au verso d'une question portant, selon toute vraisemblance, sur une affaire de querelle.
- ici même, dans un contexte obscur.

ἐπανατίθημι, à l'actif, est rarissime, et, dans *Iliade* 21, 535, le verbe signifie "refermer une porte". C'est ce qui nous avait conduits, dans *LOD* 134, à la suite de Hoffmann, à supposer un sens technique au moyen ἐπανατίθεμαι, à savoir "refermer un sceau" : les analogies qu'on peut observer entre *LOD* 134 et DVC 984A nous incitent à poursuivre dans cette voie, et à supposer qu'il s'agit, dans les deux cas, d'une réponse scellée dont on soupçonne qu'elle a été violée. Voir aussi 2482B+2481A, qui concerne un cas analogue.

On ne voit pas comment interpréter le texte en lisant θεῶι, car la séquence θεῶι [ . . . ]ξῳ Λυκόφρονος semble absurde. C'est pourquoi nous proposons, à titre d'hypothèse, de lire θέωι = θείῳ « pour son oncle », cf. Ναῖος/Νάος, avec amuïssement d'un *iota* intervocalique. On reconstituerait ainsi la généalogie suivante :

Λυκόφρων

Λυκώτας [’Αλέ]ξος μάντις καὶ ἱερομνάμων

Λυκώτα νιός

Cette solution permettrait d'expliquer pourquoi le fils de Lykôtas n'est pas désigné par son nom propre, car seule importerait sa relation de parenté avec son oncle (Ale)kos. Il est fréquent de donner au fils aîné un nom de la même famille onomastique que celui du père : en l'occurrence, Λυκώτας est un diminutif de Λυκόφρων. (Ale)kos est à la fois devin et hiéromnamon : or les hiéromnamons sont connus comme les députés des tribus molosses à l'époque d'Alexandre le Molosse, *ca* 340-330 av., cf. Cabanes 1976 p. 539, inscription n° 3. Il s'agit donc d'un personnage qui détient à la fois un pouvoir politique dans le royaume molosse, et un pouvoir religieux à Dodone, dont les oracles peuvent avoir des conséquences politiques. Remarquons au passage l'emploi du terme μάντις, à mettre en parallèle avec *CIOD/SEG* 63, 408. On peut donc imaginer que certains Molosses émettent quelques doutes sur la procédure qui a conduit à recevoir des oracles scellés qui leur déplaisent, et viennent demander des comptes à l'oracle. L'affaire est compliquée, comme dans *LOD* 134, mais on ne voit pas d'autre manière de l'expliquer. La double fonction d'(Ale)kos, religieuse et politique, ainsi que sa parenté avec le fils de Lykôtas, qui semble être intervenu dans la procédure oraculaire, peuvent avoir entraîné une suspicion légitime sur la véracité d'un oracle scellé. La

difficulté qui demeure est de savoir quelle valeur attribuer au datif θέωι [Αλέ]ξωι Λυκόφρονος

La forme hybride ιερομνάμονι, au lieu de ιαπο-, qu'on trouve aussi dans le décret susmentionné, peut s'expliquer à cette époque, *ca* 340-330 av., où le dorien local tend à se débarrasser de ses traits les plus divergents, l'opposition ἄ/η demeurant le marqueur de l'identité linguistique dorienne, tout comme le génitif dorien Λυκώτα.

La date assez précise qu'on peut assigner à cette inscription, *ca* 340-330 av., à l'époque d'Alexandre le Molosse, en raison de la mention des hiéromamons, est précieuse, car elle confirme notre définition du style pseudo-stoichèdon du IV<sup>e</sup> s. : toutes les lettres sont à peu près calibrées, et les tendances futures, à savoir *pi* symétrique et *ôméga* "plancher", commencent à se dessiner.